ART. 17 BIS N° CS1396

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N º CS1396

présenté par M. Adam, rapporteur thématique

ARTICLE 17 BIS

	EXPOSÉ SOMMAIRE
« I ».	
la référence :	
« présent article »	
À l'alinéa 2, substituer aux mots :	

Amendement rédactionnel.